



Le Conseil communal

PP 2000 NEUCHATEL POSTE CH SA

«Titre»
«Nom_prénom_resp»
«Nom_prénom_conjoint»
«Complément1»
«Adresse»
«NPA» «Localité»

Neuchâtel, janvier 2026

Assemblée citoyenne de Neuchâtel Est

Madame, Monsieur,

Connaissez-vous les assemblées citoyennes ?

Nées en 2023 suite au processus de fusion de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, elles constituent un outil démocratique de proximité inédit en Suisse. En tant qu'habitant-e de la commune de Neuchâtel, vous avez le droit d'y participer et de faire entendre votre voix, quel que soit votre âge ou votre statut civique. N'hésitez pas à venir avec vos proches, ami-e-s et voisin-e-s de quartier !

Prochaines dates

- › La prochaine assemblée citoyenne aura lieu **le 12 mars 2026, à 19h30**, à la salle de chant du collège du Crêt-du-Chêne, rue de la Dîme 2.
- › Dépôt des propositions : **21 février**.
- › Réservez la date ! La séance d'automne se tiendra **le 17 septembre 2026**.

Du nouveau en 2026 !

- ✓ **Le règlement a été revu** afin de rendre les assemblées citoyennes plus efficaces et accessibles, tout en conservant leur rôle de laboratoire de démocratie de proximité. Renouvellement partiel des bureaux, limitation du nombre de mandats traités par séance, participation élargie : vous trouverez tous les détails dans le rapport de la Commission des assemblées citoyennes sur www.neuchatelville.ch/rapports
- ✓ **Les assemblées se rapprochent de vous** : comme avant, chacune des sept assemblées de la commune se réunira deux fois par année, mais pour plusieurs d'entre elles, les séances se tiendront dans un lieu plus proche de votre domicile.
- ✓ **Une information plus claire** : toutes les dates, les documents de séance ainsi que les projets réalisés se trouvent désormais sur participons.ch, un site dédié à la participation citoyenne. N'hésitez pas à le consulter !

- ✓ **Davantage de visibilité** : afin de stimuler la participation, un cahier spécial et le rappel des dates seront publiés dans le journal N+, sur le site et sur des affichages publics.

Des questions ?

Ces nouveautés feront l'objet d'une présentation en séance des assemblées citoyennes. Entretemps, pour toute question, contactez le guichet d'accueil de Neuchâtel : Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 72 60, accueil.neuchatel@ne.ch ou l'un des autres guichets d'accueil de la commune.

Lire ce texte dans une autre langue ?

Retrouvez ce courrier sur www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes et choisissez la langue de votre choix.



Nous espérons vivement vous avoir donné envie de participer à cette belle aventure démocratique et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil communal